



- 1) **Enquête salariés, c'est bien ce que disait le SM-TE, c'est de l'ingénierie sociale**
- 2) **CASCIE : machine à déposséder les élus des CSE**
- 3) **Présentiel 3 jours sur 5 le 1<sup>er</sup> septembre 2025**

**Sections du SM-TE**  
**GRUPE RENAULT**  
N° 276 10 juin 2025

*Interventions des élus du SM-TE  
lors des CSE de Renault SAS Ile-de-France du 22 mai et du 5 juin 2025*

## **1) Enquête salariés et mobilisation de groupes de travail dans les Directions : pour le SM-TE la responsabilité est ailleurs**

Dans le tract N°270 du 4 février 2025 « Billet d'humeur », le SM-TE alertait les salariés sur l'enquête de *Renault Group* confiée à *Microsoft Viva Glint* :

- Alors que les dirigeants de Renault Group ne cessent d'éclater l'entreprise en une multitude de filiales et de s'associer avec des partenaires chinois pour faire face à la menace que la Chine fait peser sur l'automobile en France et en Europe, ne leur donnez pas vos données.
- Si vous voulez partager votre perception de la stratégie du Groupe et donner votre avis sur votre expérience au travail, faites-le auprès des syndicats en qui vous avez confiance, notamment, ceux qui comme le SM-TE, refusent les subventions du Groupe Renault.
- Le SM-TE rappelait aussi que les enquêtes sont un des moyens de l'ingénierie sociale utilisés par l'Entreprise, que c'est pour elle une aide précieuse pour mener le personnel là où elle veut. **Boycottons toutes les enquêtes, quel qu'en soit le sujet.**

### **Intervention des élus du SM-TE lors du CSE Renault SAS IdF du 5 juin 2025 :**

<< A la suite de l'enquête salariés, des communications sont déclinées dans les réunions de service pour réunir des groupes de travail mobilisant de façon comminatoire les salariés. Ces groupes de travail portent selon les directions sur des sujets comme la confiance dans l'avenir de l'entreprise, levée des obstacles, l'environnement de travail, ou encore la reconnaissance.

Autant de sujet qui font l'objet de présentation et de consultations en CSE, et pour lesquels les élus formulent des avis, des réserves ou des propositions qui restent le plus souvent lettre morte, tant la Direction entend conduire à sa guise la Politique de l'Entreprise.

**Plutôt que de mettre une pression sur les salariés pour des problèmes qui émanent de décisions qui ne relèvent pas de leur niveau, et parce qu'ils ont des représentants du personnel dans les instances dont ce sont les prérogatives, les élus SM-TE demandent à la Direction de mettre fin sans délai à cette démarche de groupes de travail de salariés dépourvus de toute capacité à décider au bon niveau ; ils demandent également que nulle contrainte de participation ne leur soit imposée.**

Nous demandons également que la Direction mobilise les instances de représentation du personnel à cette fin.

En attendant, alors que les PV de CSE regorgent des observations des élus quant aux sujets présentés, nous invitons la Direction à les relire si toutefois elle est véritablement en recherche de bonnes idées >>.

## **2) Mise en place du CASCIE : pour le SM-TE c'est non à cet abandon de responsabilités des CSE et leurs bureaux élus**

Les CSE chez Ampere SAS et Ampere ST ont été mis en place par élections le 8 février 2024, celui de Renault SAS Ile-de-France le 24 juin 2024.

Le 18 décembre 2024, la Direction de Renault a obtenu la signature par la CFE-CGC et la CFDT d'un accord relatif à la mise en place du CASCIE (Comité d'Activités Sociales et Culturelles Inter-Entreprise). La CGT négociatrice n'a pas signé.

Les CSE des trois entités ont désigné leurs représentants au CASCIE. Résultat : seules la CFE-CGC et la CFDT y ont des représentants. Les élus CGT, SM-TE et SUD en sont évincés. La CFE-CGC y a la majorité absolue.

	Nombre d'élus titulaires des trois CSE					
		CFE-CGC	CFDT	CGT	SM-TE	SUD
Ampere SAS	24	11	5	6	2	0
Ampere ST	21	11	8	1	1	0
Renault IdF	34	20	9	2	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>42</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

	Répartition des sièges du CASCIE	
	CFE-CGC	CFDT
3	2	1
2	1	1
6	4	2
<b>11</b>	<b>7</b>	<b>4</b>

### Intervention des élus du SM-TE lors du CSE Renault SAS IdF du 22 mai 2025 :

Le CASCIE, c'est la mise en place d'une instance de pilotage des *Activités Sociales et Culturelles* entre les CSE Renault Ile-de-France, Ampere SAS, Ampere ST. C'est confier la direction des affaires des salariés à une commission de quelques élus de chaque CSE, c'est déposséder les élus des CSE et leurs bureaux élus respectifs des responsabilités pour lesquelles ils se sont présentés aux élections professionnelles et pour lesquelles ils ont été élus. Sachez que les trois CSE ne seront même plus consultés sur les orientations de gestion et les affectations budgétaires.

**Chers collègues salariés, nous voulons que vos élus assument devant vous les responsabilités pour lesquelles ils se présentent aux élections. C'est pourquoi les élus SM-TE au CSE ont voté CONTRE cette confiscation de la responsabilité en dehors du contrôle des élus et des salariés.**

### 3) Présentiel 3 jours sur 5 : impact sur les équipes de Boulogne et du Plessis

#### Déclaration des élus du SM-TE lors du CSE Renault SAS IdF du 5 juin 2025 :

<< On voit que les implantations sont réalisées par équipe. Avec ratio entre l'effectif et le nombre de postes de travail qui est de 2, il est à craindre que le modèle mathématique qui préside à votre projet montre qu'il ne fonctionne pas avec un taux de présence de 3 jours sur 5 à partir du 1<sup>er</sup> septembre, et ne parlons même pas de l'hypothétique lissage homogène de la présence sur 5 jours, qui n'est qu'une hypothèse.

Le sous dimensionnement du nombre des postes de travail ne permet déjà pas l'accueil correct de salariés selon le ratio de présence ; vous ne prévoyez même pas de place pour des stagiaires, apprentis, visiteurs, voire, pour le meilleur accueil au plan d'embauches que la Direction a annoncé pour 2025.

C'est très inquiétant parce que ce ratio de postes de travail comparé à l'effectif attendu sur site est facteur intrinsèque de conflictualité et de souffrance au travail.

Un des effets est aisé à identifier et doit être dénoncé : La saturation des plateaux fait que ceux qui ont plus de distance à parcourir, **ceux qui doivent s'occuper ou déposer les enfants à l'école, ceux qui ont une charge d'aidant familial, et qui arrivent un peu plus tard que les autres n'auront jamais de place où s'installer.** C'est une injustice et c'est incompatible avec l'intention exprimée de l'entreprise de promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. **Les élus du SM-TE demandent que les personnes qui sont en charge de famille aient des places réservées.**

Enfin, le projet ne présente rien de la prise en compte de l'enquête salariés, réduite à une intention en début de présentation. Nous voyons là une nouvelle contribution de la Direction pour accréditer cette idée qu'elle ne débouchera sur rien de significatif.

Au final, tout indique que vous réduisez fortement les espaces du travail, dimensionnés pour un effectif du groupe fortement réduit à court terme.

A ce titre, et pour toutes les raisons exprimées, **les élus SM-TE voteront CONTRE ce projet >>.**

**Tous les élus du CSE Ile de France ont voté contre ce projet.**

### Rejoignez le SM-TE pour renforcer son influence et ses possibilités d'actions :

Contact : 06.98.05.13.80 / [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) / [X @SyndicatSMTE](https://www.instagram.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Pour adhérer : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org) Cotisation annuelle de base 2025 : Emploi non Cadre : 48 € - Emploi Cadre : 60 €